



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue aux écoles de Tain l'Hermitage. Accueil des enfants par les enseignants, personnel scolaire. Cantines et centres de loisirs également présents.

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : 04.75.08.90.51 - mairie@ville-tain.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 212-603-476-00012

Adresse :